

Me Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS

Avocat Associé au Barreau de Marseille
43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT DE TYPE 4 ET UN BOX DOUBLE
Sis à MARSEILLE (13012), 8 boulevard Bouyala d'Arnaud,
Résidence LA BASTIDE VERTE Bâtiment A,

MISE A PRIX : 60 000,00 €

Visite le mardi 16 juin 2026 de 9 h à 10 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 24 JUIN 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice – Salle 8 – 25 rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Sis à MARSEILLE (13012), 127 avenue William Booth, au sein de la ZAC DES CAILLOLS, cadastré section 872 H n°271, lieudit Les Caillois, d'une surface de 49 a 59 ca,

Lot n° 36 : Au sous-sol, un box double en long, portant le numéro P36 sur le plan demeuré ci-joint,
Dont la hauteur est en partie de 2,02 mètres,

Les 269/10.000èmes des charges de sous-sol,
Et les 17/10.000èmes indivis des parties communes générales.

Lot n° 58 : Dans le bâtiment A, au 2^{ème} étage, un appartement de type 4 portant le numéro A2-01 sur le plan,

Composé de : entrée, séjour/cuisine, trois chambres dont une avec salle d'eau, salle de bains, WC, dégagement, terrasse,

Les 636/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment A,

Les 157/10.000èmes des parties communes

générales.

D'après le procès-verbal de description

Maître Franck MASCRET, Commissaire de Justice Associé, a établi le 24 mai 2024 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que le bien objet de la saisie est situé 8 boulevard Bouyala d'Arnaud, Résidence LA BASTIDE VERTE, Bâtiment A – 13012 MARSEILLE.

Il se compose d'un séjour, d'une cuisine, de trois chambres, dont une pièce d'eau, une salle de bains, un WC et d'un box situé au sous-sol de l'immeuble.

Les lieux sont occupés.

Le certificat de mesurage établi 24 mai 2024 stipule une surface loi Carrez de **75,24 m²**.

Le syndic de la copropriété est le cabinet MGF IMMO – Méditerranéenne de Gestion Foncière, situé 108 cours Lieutaud - 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie à la requête de :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT, S.A.** immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social sis 50 Boulevard de Sébastopol - TSA 69001 - 75155 PARIS CEDEX 03, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Agissant en vertu :

D'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal Judiciaire de Marseille en date du 21 novembre 2022, préalablement signifié par acte extra-judiciaire en date du 15 décembre 2022 et revêtu de la formule exécutoire à la suite de l'obtention du certificat de non appel délivré par la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE en date du 16 janvier 2023.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet **<https://www.eklar.com>** du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil 13006 MARSEILLE – Tél.: 04.13.24.13.64 – **i.gadalla@eklar.com**
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 4 mai 2026

Me Thomas D'JOURNO
Avocat